

L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Décembre 2007

Vox populi:

Enquête sur le logement

Par Paul-André Perron

Au début de 2007, le comité mobilisation-logement s'est ouvert les oreilles toutes grandes pour entendre ce que vous aviez à dire sur votre condition de locataire. Au moyen d'un sondage publié notamment dans l'Infobourg et sur le site Internet du Compop, nous avons voulu en savoir plus sur les problèmes que vous éprouvez avec votre logement. Voici enfin les résultats!

Des locataires désargentés

90 personnes ont répondu. La majorité d'entre elles (62%) habitent un 3 1/2 ou un 4 1/2 et une grosse proportion n'a pas beaucoup de sous... En effet, 38% des répondants ont un revenu annuel inférieur à 12 000\$ et 13% ont un revenu annuel entre 12 000\$ et 20 000\$. Donc, un peu plus de la moitié des personnes ayant répondu gagnent moins de 20 000\$ par année. Et plusieurs parmi les plus «riches» ne gagnent pas beaucoup plus, 23% ayant un revenu entre 20 000\$ et 29 000\$ par année. Tout ceci s'explique en partie par les inégalités économiques entre les sexes. En effet, 61% des personnes ayant répondu sont des femmes et on sait que dans la société en général, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes, quel que soit leur degré de scolarité.

Des logis trop chers, trop petits et en mauvais état

De nombreux locataires ayant peu d'argent, on ne s'étonnera pas de voir que le problème le plus criant est le prix élevé des logements. 35 répondants ont mentionné que leur logement était trop cher en soi et 52 affirment que leur loyer est trop élevé par rapport à leur revenu. Ensuite, vient l'état physique des lieux: 30 répondants disent que leur logement a besoin de réparations et 19 soulignent des problèmes d'entretien. En plus, 25 des locataires sondés trouvent leur logement trop petit. (Comme un même répondant pouvait mentionner plus d'un choix de réponse, le total des réponses est supérieur

au nombre total de répondants, soit 90.) Le cachet des logements de Saint-Jean-Baptiste masque également, et plus souvent qu'on le pense, de mauvaises surprises. 20% des répondants sont aux prises avec des problèmes d'insalubrité et, pour couronner le tout, 19% éprouvent des difficultés avec leur propriétaire.

Malgré ce tableau peu reluisant, plusieurs locataires semblent être fort tolérants. Globalement, 19% des sondés se disent très satisfaits de leur logement, 39% se disent satisfaits et 31%, moyennement satisfaits. Seulement 7% semblent être très insatisfaits. Vous devez l'aimer beaucoup votre quartier pour en endurer autant!

Savoir se défendre

La moitié des locataires sondés sont au courant de leurs droits et seulement 9% affirment ne pas connaître leurs recours. On peut donc penser que les campagnes du Compop sur le droit au logement portent fruits, mais il faut reconnaître qu'il reste du chemin à faire puisque 38% se sentent plus ou moins bien informés.

Connaître ses droits est une chose, les défendre efficacement en est une autre. Au Compop, on croit fermement que se défendre est plus facile

quand les individus sortent de l'isolement et qu'ils s'unissent pour lutter. Ça ne paraît pas beaucoup aux réunions du comité mobilisation-logement, mais vous êtes nombreux à partager cette idée! La preuve: parmi les répondants, 34 personnes (38%) se disent intéressées à s'associer pour défendre leurs droits et 26 personnes (29%) aimeraient en savoir davantage à ce sujet. Si le goût de vous impliquer est là, le comité mobilisation-logement est toujours ravi d'accueillir de nouveaux membres, alors pourquoi ne pas nous donner un coup de fil ou tout simplement nous visiter lors de la prochaine réunion?



Les femmes du faubourg Saint-Jean-Baptiste, murale signée «Dan, oct '96» (détail)

Pédaler dans le quartier

Par Guillaume Charest-Hallée

La Ville de Québec a tenu en novembre des consultations publiques concernant le Plan directeur du réseau cyclable (PDRC) qu'elle entend adopter. Le PDRC est un document de planification qui balisera le développement cyclable au cours des dix prochaines années, d'où l'importance qu'il soit représentatif du souhait des citoyens.

Le PDRC a comme principal objectif le développement d'un réseau cyclable intégré, à la fois récréatif et utilitaire. La Ville privilégie l'augmentation des déplacements à vélo en consolidant le réseau cyclable actuel, réseau en bonne partie parallèle au réseau routier favorisant l'automobile. Selon cette logique, les automobilistes ont leur réseau, les cyclistes ont le leur. (voir carte PDRC zoomée sur le quartier). Dans le faubourg, les rues ciblées pour l'extension du réseau cyclable sont toutes peu achalandées par les voitures, ce qui laisse croire que la Ville ne souhaite surtout pas changer les habitudes des automobilistes. Pourtant, la Ville dit vouloir diminuer l'usage de l'automobile et tripler d'ici dix ans la part modale du vélo pour les déplacements courts et réduire les coûts économiques, environnementaux, sociaux et de santé par l'usage du vélo. Si la Ville veut vraiment atteindre ces objectifs, on doit contraindre l'usage de l'automobile, parallèlement à l'amélioration des déplacements en vélo dans le quartier.

Le projet du PDRC ne colle pas à la réalité du faubourg où les rues étroites demandent à ce qu'elles soient partagées entre automobilistes, cyclistes et piétons. Ce concept du partage de la voie devrait s'appliquer à l'ensemble des rues résidentielles du quartier. Dans cette logique, la limite de vitesse de la circulation automobile devrait être réduite (par exemple, à 30 km/h au lieu de 50 km/h). La signalisation indiquerait clairement que les rues du quartier sont partagées par différents usagers et, pour faciliter les déplacements utilitaires, on légaliserait la circulation à contresens à vélo. En rapport à cette suggestion, l'expérience s'est avérée réussie et sécuritaire dans plusieurs communautés locales allemandes (pour en savoir plus, consulter <http://www.bikexprt.com/bikepol/facil/lanes/adfcontrch.htm>). Un des principes du PDRC est de desservir efficacement les principaux générateurs de déplacements, ce qui, pour le faubourg, correspond essentiellement aux services situés sur la rue Saint-Jean. Une solution innovatrice pour favoriser les déplacements utilitaires à vélo serait d'intégrer une bande cyclable à contresens du côté nord de la rue Saint-Jean. Cette bande cyclable enlèverait une voie aux automobilistes, mais n'empêcherait pas la livraison de marchandises chez les commerces puisque les livreurs pourraient s'y stationner temporairement.

Il faudrait s'assurer qu'on installe un grand nombre de supports à vélo à différents endroits dans le quartier, mais avec une plus forte concentration près de la rue Saint-Jean. Par ailleurs, quiconque a déjà pédalé de la Basse-Ville à la Haute-Ville sait que la montée est ardue, voire décourageante pour plusieurs. À cet effet, on ne peut que saluer l'intention d'aménager un lien mécanique autour des bretelles d'autoroute. Souhaitons que cette idée devienne réalité.

À nous de faire ce qu'il faut pour que les déplacements à vélo dans notre quartier deviennent la norme.

Autre texte en page 3

Transit à abattre

Par Nadine Davignon

Bruit, pollution, danger pour les piétons et les cyclistes, ce n'est pas compliqué, le transit automobile est insupportable pour bien des résidents-es du quartier. Voici les résultats de la mise en commun des idées de plusieurs personnes qui ont imaginé et amené des solutions au transit, notamment lors d'une séance publique tenue le 13 novembre dernier par le comité aménagement du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Quantité et vitesse

Le nombre de voitures qui traversent le quartier aux heures de pointe en témoigne, nous sommes bel et bien en face d'un cas de transit. Les résidents-es de la rue d'Aiguillon sont les plus touchés-es. Pour économiser quelques secondes, les automobilistes empruntent cette rue résidentielle au lieu de passer par le boulevard René-Lévesque, pourtant prévu à cette fin. Ils dépassent souvent la vitesse permise, qui est par ailleurs déjà trop élevée pour les étroites rues du quartier. Les rues Turnbull, St-Augustin et Lavigueur sont elles aussi touchées, plus spécialement entre 15h30 et 17h30.

30 km/h?

Plusieurs résidents-es proposent que toute la circulation automobile dans le quartier soit limitée à 30km/h. Or, la limite de vitesse est régie par le ministère des Transports, et non par la Ville. Les seules zones «30» officielles sont celles situées près des écoles, mais elles ne sont pas souvent respectées! Il serait en quelque sorte illégal d'instaurer cette limite de vitesse dans l'ensemble du quartier. Il est donc impératif que les citoyens fassent des pressions sur le gouvernement provincial pour permettre cette ouverture au changement.

Un permis spécial pour les résidents-es?

Des participants-es à la consultation populaire favorisent l'instauration d'un système de vignette ou de vérification des permis de conduire qui autoriserait uniquement les résidents-es à utiliser les rues problématiques. Belle idée, mais son application paraît plutôt complexe, puisqu'elle nécessite soit de la technologie, soit du personnel dédié... Et que faire des visiteurs et des utilisateurs des commerces?

La solution en aval du problème?

L'une des idées maîtresses de la proposition du comité aménagement est de complexifier la sortie du quartier à l'extrémité ouest de la rue d'Aiguillon, ainsi qu'aux extrémités nord de Ste-Geneviève et St-Augustin. En rendant la sortie plus ardue, on fait le pari que les «transiteurs» se décourageront et qu'ils emprunteront René-Lévesque. Toutefois, les premières semaines d'un tel changement seraient chaotiques et les résidents-es perdraient un peu de facilité à circuler.

Une solution douce?

Est-ce que de simples panneaux rappelant que ces rues sont réservées à la circulation locale et qu'il s'agit d'un quartier résidentiel seraient suffisants? On peut douter de la bonne foi des automobilistes, surtout quand ils sont pressés...

Une solution ferme?

Et que penser de rendre un tronçon de la rue d'Aiguillon carrément piéton, avec un accès réservé aux autobus et aux véhicules d'urgence? La portion qui borde l'école Saint-Jean-Baptiste semble toute désignée... Mais il faudrait accompagner cette solution par d'autres modifications qui éviteraient de détourner le problème sur la rue Richelieu. Rien n'est simple!

À suivre...

Une solution impopulaire auprès des commerçants (un détour obligé par le carré d'Youville) avait été retenue lors de la consultation publique effectuée par la Ville en mai 2005. Elle n'a toujours pas été appliquée. Devant ce laxisme, le Comité populaire prône d'autres solutions et demande la tenue de nouvelles consultations publiques sur la question du transit. On espère pouvoir améliorer la situation avant que les millions de visiteurs prévus pour le 400e ne se présentent... Pour connaître en détail les solutions proposées et discutées avec les citoyens, informez-vous au 522-0454.



Courrier... de transit !

Bonjour,

Dans le dernier numéro de l'Infobourg, le Comité populaire du quartier Saint-Jean Baptiste exprimait le souhait de réduire la circulation de transit dans le quartier. Ce souhait est tout à fait compréhensible compte tenu de la haute densité de logements et de commerces apportant leur lot de cyclistes et de piétons dans le quartier. Il faudrait faire en sorte que les automobilistes choisissent prioritairement les boulevards René-Lévesque ou Charest pour leurs déplacements plutôt que d'engorger la rue Saint-Jean aux heures de pointe.

Un moyen facile de réduire la circulation de transit serait de supprimer une des deux voies sur la rue Saint-Jean. En empêchant les automobilistes de dépasser sur la voie de gauche, on favorise une circulation plus lente. De plus, l'espace libéré pourrait servir à l'aménagement d'une véritable piste cyclable bidirectionnelle isolée des véhicules motorisés par une chaîne de trottoir.

Heureusement, la Ville est présentement en période de consultations publiques sur son Plan directeur du réseau cyclable. Les propositions dans le Plan d'un lien est-ouest pour le quartier sont peu appropriées. Le lien est-ouest sélectionné (les rues Saint-Joachim/Saint-Gabriel) est un parcours déjà sécuritaire et peu utilisé par les cyclistes, car il est celui qui comporte le plus de dénivellations dans le quartier. La rue Saint-Jean a l'avantage d'avoir peu de dénivellations tout en étant une artère commerciale déjà fréquentée par les cyclistes.

J'espère que le Comité populaire saura considérer cette proposition qui viendrait diminuer la circulation de transit tout en favorisant le développement durable dans notre quartier. Il serait bien que le Comité exige une véritable piste cyclable pour le quartier lors des consultations publiques qui se dérouleront sous peu.

Cordialement,

Patrick Donovan
M.Sc.A Aménagement
Citoyen du quartier

NDLR: Les grands esprits se rencontrent... Le comité aménagement du Comité populaire défend justement la même position! Voir l'avis que nous avons récemment déposé aux consultations (disponible sur notre site web à www.compop.net/node/273)

Consultations sur le Plan directeur du réseau cyclable

Le Comité populaire présente un avis

Par Véronique Laflamme

Pour un réseau cyclable vraiment utilitaire!

Dans l'avis transmis à la Ville de Québec à propos du projet de Plan directeur du réseau cyclable, le Comité populaire insiste sur le fait que l'objectif de définir un réseau cyclable utilitaire n'est pas adéquatement rempli, entre autres dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. En effet, les tracés proposés pour le faubourg ne constituent pas des liens naturels entre les différents points névralgiques du quartier. Ils semblent s'adresser davantage au cyclisme récréatif. Le Comité ne trouve pas pertinent la proposition d'implanter un réseau cyclable balisé dans les rues résidentielles du quartier, comme les rues Saint-Gabriel et Laviguer, étant donné que les déplacements à vélo y sont déjà sécuritaires. Dans son avis, il propose plutôt d'améliorer l'accès à la rue Saint-Jean, où la circulation automobile est dense.

Vélos, piétons... et circulation!

Faut-il le rappeler, notre quartier vit des problèmes importants de circulation de transit automobile et cela nuit grandement à la sécurité des cyclistes dans certaines rues (ainsi qu'à celle des piétons!). L'avis du Comité souligne à ce propos qu'il est primordial d'arrimer les objectifs émis dans le cadre du Plan directeur avec les autres interventions de la Ville en la matière. En même



temps que le Plan directeur, les mesures d'atténuation du trafic et de la vitesse revendiquées depuis plusieurs années par les résidents-es devraient être appliquées!

D'autres réactions

Pour leur part, les organismes Promo-Vélo, Accès transports viables et le Conseil régional de l'environnement, déçus du processus ayant mené aux consultations, demandent que le comité exécutif renvoie le Plan directeur devant la commission consultative sur l'aménagement du territoire et transports, et lui confie le suivi et les consultations adéquates pour produire un plan qui réponde davantage aux attentes des cyclistes et autres citoyens.

Des consultations...et après?

Comme les consultations étaient une initiative du comité exécutif (et non du conseil municipal), le rapport de consultation publique sera déposé au comité exécutif au début du mois de janvier. Celui-ci devrait permettre (on le souhaite!) au comité exécutif de prendre en compte les besoins et les attentes de la population afin d'ajuster le Plan directeur avant d'approuver la version finale qui sera déposée au conseil municipal pour adoption.

Les prochaines étapes:

- 1- Dépôt du rapport de consultation au comité exécutif.
- 2- Étude des commentaires de la population par l'exécutif.
- 3- Révision du plan directeur par la Division des transports si jugée nécessaire par l'exécutif.
- 4- Adoption par le comité exécutif de la version révisée du projet et dépôt au conseil municipal, responsable de la décision finale.
- 5- Étude et adoption du Plan directeur par le conseil municipal.

Pour consulter l'avis complet : www.compop.net
Tous les autres mémoires sont disponibles sur le site Internet de la Ville : www.ville.quebec.qc.ca

Marquage



(ND) Vous avez sans doute remarqué les étranges cercles qui sont apparus sur les trottoirs de la rue Saint-Jean. Non, ce ne sont pas des traces extraterrestres, mais bien des cavités qui recevront bientôt des pastilles marquant le circuit piétonnier «De parcs en places». Les touristes seront invités-es à découvrir les lieux de patrimoine et d'histoire tout au long des 5,3 km de ce parcours traversant le Vieux-Québec, la Haute-Ville et la Basse-Ville. Celui-ci devrait également emprunter la rue Sainte-Claire. Le circuit est hautement lié aux fêtes du 400e puisqu'il passe par les sites stratégiques de l'événement.

(source : le Soleil -Cyberpresse)

LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

ENVOÛTANT!

LES CHOCOLATS CHAUDS

Érico

Choco-Musée Érico
634, rue Saint-Jean
Faubourg Saint-Jean-Baptiste
524-2122

Compostage - Québec à l'arrière-garde

Par Nicolas Lefebvre Legault

Selon *Le Soleil* du 13 novembre, la Ville de Québec serait bonne dernière au Canada pour ce qui est du compostage. Ici, 7% seulement des ménages compostent, comparativement à 67% à Halifax. Il faut dire que les structures ne sont pas en place et que, pour composter, il faut se débrouiller tout seul. On voit mal, dans ce contexte, comment on pourra atteindre les objectifs de réduction des déchets (60%) que la Ville est sensée atteindre d'ici 2008. Heureusement, des projets pilotes commencent à voir le jour pour faciliter le compostage en ville.

Saint-Jean-Baptiste à l'avant-garde

Dans un quartier urbain dense comme le nôtre, composé de plus de 80% de locataires, composter n'est pas évident. En effet, pour pouvoir s'y mettre, ça prend de l'espace et peu de gens en ont. Convaincu que lorsque l'on s'organise, rien n'est impossible, le Comité populaire cherche des solutions depuis l'automne 2004. En juillet 2005, le



Une corvée au site de compostage

de réduction significative des déchets sans programme public de compostage. Si la Ville était intelligente—mais l'est-elle?—, elle pourrait même faire cette opération à peu de frais, tout simplement en réutilisant le compost ainsi produit.

premier site de compostage communautaire du quartier ouvrirait ses portes dans le parc Richelieu.

Il s'agit encore d'un projet pilote, mais on peut déjà voir le potentiel de la formule. Actuellement, 87 personnes participent au projet. En un an, elles ont détourné de l'incinérateur plus de 2500kg de déchets. Au bout du processus, tout cela était réduit à... 120kg de compost.

C'est sûr que composter demande de l'organisation et un changement d'habitudes. Mais comme 60% du contenu d'un sac de poubelles est compostable, on peut en conclure qu'il n'y aura pas

Concours pour la façade de l'église Saint-Vincent-de-Paul

Par Véronique Laflamme

Plusieurs mois après sa démolition, le Patro Saint-Vincent-de-Paul continue d'alimenter les discussions. Le conseil de quartier va lancer en janvier un concours d'idées d'architecture et d'aménagement pour la façade de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Selon Maxime Routhier, président du conseil, un des objectifs de l'exercice est d'«encourager les autorités de la Ville à voir l'avantage de consulter la population en matière de patrimoine».



On se rappelle qu'en 1989, avant le changement de zonage adopté par l'administration L'Allier, les citoyens et citoyennes du quartier étaient intervenus de façon virulente lors des consultations publiques. À l'époque, au moins deux groupes du quartier, dont le Comité populaire, avaient présenté des projets à caractère populaire, incluant des espaces culturels, récréatifs et résidentiels.

Tous les citoyens et citoyennes inspirés-es par le sujet sont invités-es à présenter une idée pour l'aménagement du secteur visé, sous la forme de croquis, de maquette, de montage photo ou autre. Les projets les plus intéressants seront exposés au début du mois de mars et les auteurs-es pourront se voir attribuer un prix.

Les projets doivent être déposés à l'arrondissement de la Cité (à l'intention du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste). 399, rue Saint-Joseph Est, Québec (Québec) G1K 8E2. Téléphone : (418) 641-6101, poste 3115.

pascale.therreault@ville.quebec.qc.ca

Mon 400^e - Chronique des dessous historiques... Québec de glace

Par Nadine Davignon

Québec n'a pas qu'une histoire glorieuse. Des traces de bien des rencontres plus ou moins heureuses sont toujours visibles sur son territoire, à commencer par les traces géologiques.

Le site de la ville de Québec existe d'abord grâce à la rencontre de deux anciennes plaques tectoniques. Notre territoire naquit de formidables forces en totale opposition qui ont

fait pousser de très hautes montagnes. À la frontière des anciennes plaques se trouve une faille aujourd'hui inactive, la faille Logan, que l'on franchit en montant de la Basse-Ville à la Haute-Ville.

Plusieurs millions d'années plus tard, lors d'un refroidissement du climat, plus de 3 kilomètres de glace ont recouvert l'emplacement de la ville. Arrachant tout sur leur passage, les glaciers ont raboté les hautes montagnes qui se trouvaient ici et ont laissé en place une formation rocheuse qui nous est familière: le cap Diamant. Pendant encore 3000 ans, la ville de Québec fut ensevelie sous la mer qui résultait de la fonte des glaces. Cette grande mer de Champlain disparut ensuite peu à peu, laissant le fleuve Saint-Laurent dans son sillage. Eh oui, Québec fut une île avant d'être un cap!

Rapidement après la fonte des glaciers, des troupeaux d'animaux peuplèrent la région, attirant les humains. Les premières traces de nos ancêtres paléindiens dateraient de 10 000 à 8 000 ans avant aujourd'hui. Elles sont répertoriées sur la rive sud, plus particulièrement dans la section située entre les rivières Etchemin et Chaudière. Les 400 dernières années sont donc une bien mince tranche d'histoire de notre territoire.



État des trottoirs en hiver Mode d'emploi

Plusieurs d'entre vous s'en plaignent : l'entretien hivernal des trottoirs des petites rues du faubourg n'est pas toujours adéquat. Les piétons-nés doivent souvent composer avec des conditions de marche difficiles (trottoirs enneigés ou glacés, traverses piétonnes non dégagées au niveau des trottoirs, etc.). Si les trottoirs de votre rue sont mal déneigés, la meilleure chose à faire pour que ce problème soit réglé rapidement est d'appeler au service des relations avec les citoyens de l'arrondissement au 641-6001.

**VOUS PRÉVOYEZ UNE DÉGUSTATION
BIÈRES - FROMAGES - CHARCUTERIES**

Alors pensez **ÉPICERIE J.A. MOISAN** et son cru **LA MOISAN**

MOISAN vous propose SA BIÈRE, une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromages et charcuteries. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On l'a retrouvé uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

LA MOISAN! PARLES MOIS'EN...



Bonne nouvelle pour les résidants!

Par Nicolas Lefebvre Legault

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que Québec et Ottawa investissent conjointement 1,2 milliards de dollars sur cinq ans pour moderniser les HLM de la province. «C'est une nouvelle formidable pour les locataires», s'est exclamé Robert Pilon de la Fédération des locataires d'HLM du Québec (FLHLMQ).

Au lieu des 105 millions de dollars déjà prévus pour rénover les 65 000 logements des HLM de la province, c'est 263 millions de dollars qui seront disponibles en 2008, selon le communiqué de la Fédération. Ce budget sera encore plus élevé au cours des quatre années suivantes. Pour l'Office municipal d'habitation de Québec, cela représentera un budget de 20 millions de dollars dès 2008, remplaçant celui de 6 millions initialement prévu.

Après trente ans de négligence gouvernementale, les divers offices municipaux d'habitation (OMH) auront finalement l'argent nécessaire pour rénover et entretenir convenablement les immeubles qu'ils gèrent. Pour ce faire, les OMH devront produire des plans de rénovation en planifiant sur quelques années leurs travaux. Selon la FLHLMQ, «il deviendra possible de rénover les cuisines et les salles de bain, d'installer des fenêtres et des portes patio de qualité, d'insonoriser certains immeubles du début des années 70, d'installer des ascenseurs là où ils font cruellement défaut [...]».

Le représentant des associations de locataires émet toutefois une mise en garde : les locataires doivent être consultés. «Il serait scandaleux que les 65 000 ménages résidant en HLM soient tenus à l'écart des décisions importantes qui détermineront la qualité de leur habitation pour les trente prochaines années», dit-il. La FLHLMQ

souhaite également négocier, sur le plan provincial, les conditions dans lesquelles se feront ces rénovations majeures, afin d'en minimiser les conséquences pour les ménages qui devront quitter provisoirement leur logement.

Le FRAPRU applaudit... et relance Ottawa

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) s'est, bien entendu, réjoui de cette annonce gouvernementale. Selon le coordonnateur de l'organisme, François Saillant, «le gouvernement a bien compris que les logements sociaux représentent une infrastructure aussi nécessaire que le réseau routier, les écoles ou les hôpitaux».

Ceci dit, le bouillant regroupement s'est immédiatement tourné vers Ottawa pour qu'il prenne le même soin des 35 000 logements coopératifs et sans but lucratif dont il est directement responsable au Québec. Le FRAPRU rappelle que ces logements ont aussi besoin de rénovations majeures, dont le coût sur quinze ans est évalué à plus d'un demi-milliard de dollars.

Selon le FRAPRU, Ottawa pourrait payer ces travaux, soit directement, soit en consentant au gouvernement québécois une compensation financière suffisante pour qu'il accepte d'assumer la responsabilité de ces logements, comme c'est déjà le cas dans d'autres provinces.



Photo : Emélie Baillargeon

Certaines coopératives également admissibles

Selon l'information fournie par le FRAPRU, quelques 8 000 logements coopératifs et sans but lucratif financés entre 1986 et 1994 dans le cadre du programme PSBL-P seraient également admissibles aux subventions. Attention, les Offices municipaux se préparent déjà à présenter leur demande de budget à la SHQ. Les coops et les OSBL qui souhaitent obtenir du financement pour des travaux majeurs devraient donc également se préparer pour avoir une part du gâteau... Si vous êtes sur le C.A. de l'une des coops concernées, nous ne pouvons que vous suggérer de contacter votre fédération ou votre GRT (643-1354).

Contrôle des loyers

Le 28 novembre dernier, environ 400 locataires des quatre coins du Québec manifestaient en Haute-Ville. Mobilisés par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), les manifestants-es revendiquaient notamment le contrôle des loyers et le dépôt obligatoire des baux à la Régie du logement. Actuellement, il n'y a contrôle que si les locataires refusent l'augmentation demandée. L'idée du contrôle des loyers est de renverser le fardeau de la preuve



Photo : Nicola Lefebvre Legault

lors d'une augmentation et de forcer ainsi les propriétaires à justifier toute demande d'augmentation dépassant un certain pourcentage. Pour ce qui est du dépôt des baux, cela permettrait aux locataires de connaître le prix que payait la personne qui occupait le logement avant eux. Selon le RCLALQ, il s'agirait là d'une bonne manière de freiner l'augmentation débridée des loyers que l'on constate depuis 2001.

Une caravane pour la socialisation du parc de logements locatifs

Le 14 novembre dernier, dans le cadre de la Semaine nationale d'action du FRAPRU, des militants-es de Québec ont fait une caravane pour la socialisation du parc de logements locatifs. Concrètement, ils et elles se promenaient de quartier en quartier et posaient des panneaux pour illustrer les moyens nécessaires (acquérir, construire, exproprier) pour faire progresser la cause du logement social. Dans le quartier, les militants-es ont posé un panneau sur le terrain de l'îlot Saint-Michel (terrain adjacent à l'îlot Berthelot). Selon le Comité populaire, on ne pourra éternellement miser uniquement sur la construction. L'avenir dans le faubourg serait plutôt d'acquérir des logements locatifs privés pour les transformer en logements sociaux. Ce moyen permet à la fois d'augmenter le nombre de logements sociaux et de diminuer la part présentement occupée par le marché privé. De telles acquisitions sont possibles dans le cadre du programme actuel de logement social AccèsLogis.



Photo : Nicola Lefebvre Legault

Toutefois, cette possibilité est limitée en raison du nombre de logements disponibles dans ce programme et de l'obligation d'accompagner immédiatement l'achat de rénovations majeures. C'est pourquoi le Comité populaire revendique avec le FRAPRU l'augmentation du financement d'AccèsLogis, mais aussi la mise sur pied d'un nouveau programme permettant l'achat simple d'immeubles à logements ou de maisons de chambres.

J'AI
100 ANS



Toute la programmation
dès janvier 2008

MA CAISSE
MON QUARTIER
NOTRE FÊTE

Deux adresses, une seule Caisse
550, rue St-Jean
19, rue des Jardins
www.desjardins.com/caissedequebec



Mobilisation étudiante Se manifester !

Par Geneviève Perron-Dufour, Étudiante à l'Université Laval

Puisque la voix des étudiants-es a quelque peu réussi à percer l'espace médiatique ces derniers temps, la plupart des citoyens-nes sont sûrement au fait de la lutte menée pour le droit à l'éducation et contre le dégel des frais de scolarité. En effet, en avril dernier, le gouvernement Charest annonçait une augmentation des frais de scolarité de 500\$ par année, échelonnée sur une période de cinq ans. Cette mesure politique mettait fin à un gel des frais de scolarité qui était en vigueur depuis 1994. Pour les associations prônant la gratuité scolaire, le dégel symbolise un recul important quant à l'accessibilité et la démocratisation des études postsecondaires.

Constatant l'élargissement de la mobilisation étudiante, les élus-es ou les journalistes l'ont réduite et ont tenté de miner sa crédibilité en martelant sans cesse «que notre province est celle où les frais de scolarité sont les moins élevés», «que nos processus de démocratie participative sont douteux puisque, visiblement, ils ne représentent pas toujours la majorité», «qu'il faut bien que les étudiants fassent leur part !!!», etc.

Et comme un mantra, nous leur répétons sans cesse que la comparaison n'est pas toujours la meilleure forme d'argumentation puisque nous pourrions aussi rappeler que le taux d'endettement dans les autres provinces est nettement supérieur à celui que l'on constatait au Québec jusqu'à aujourd'hui. Est-ce que nous voulons les rejoindre? Quant aux processus démocratiques, que dire de plus que le débat en assemblée générale est sûrement plus sain qu'un vote silencieux qui limite toute possibilité de participation aux décisions et à l'organisation d'actions. Finalement, la part apportée par les étudiants-es est déjà importante pour la société; mentionnons l'apport de leurs compétences au sein de l'organisation sociale et la participation financière de ces actuels-elles et futurs-es payeurs et payeuses d'impôt.

C'est avec ces convictions que sont sorties les 2000 personnes dans les rues de Montréal, le jeudi 15 novembre dernier. En effet, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) avait appelé toutes les associations membres et non-membres, prêtes à défendre le droit à l'éducation et à la gratuité scolaire, à se joindre à son plan d'action élaboré le mois précédent. Celui-ci consistait en trois journées de grève, soit les 14, 15 et 16 novembre, en plus de deux journées thématiques, les 31 octobre et 29 novembre, l'une sur la conciliation parent-études et l'autre prévue pour des perturbations économiques. Les 14 et 16, journées entourant la manifestation nationale, étaient prévues respectivement pour tenir une journée de formation et pour mettre en action des perturbations économiques. L'Université populaire à Montréal (UPAM) et les multiples conférences prévues à l'Université Laval furent un succès en plus d'être une démonstration de réappropriation de notre éducation. Le 16, la Tour de la Bourse à Montréal était occupée...

Ainsi, plus de 58 000 personnes étaient en grève le 15 novembre et, seulement à l'Université Laval, 13 associations, regroupant environ 2700 personnes, s'étaient prononcées en faveur du plan d'action. Malgré tout, la ministre Michelle Courchesne reste fermée à toute discussion. Visiblement, le gouvernement «sème la misère» sans aucun scrupule. Il devra alors s'attendre «à récolter de la colère»!

Restons alertes, la lutte étudiante n'a pas fini de se manifester.



Le Fonds de solidarité des
groupes populaires présente le

Calendrier des luttes sociales

2008

«Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux»

DERNIÈRE CHANCE !
Disponible à la Tabagie Saint-Jean
620 rue Saint-Jean

TABAGIE & ST-JEAN

À propos de cruauté et de solidarité...

Par **Nicolas Lefebvre Legault**

Il y a quelque chose qui me dit que les jeunes adéquistes ne connaissent rien à la pauvreté. En tout cas, c'est ce que suggère leur idée de mettre une limite de quatre ans au droit à l'aide sociale. Pour défendre une connerie pareille, ils ne sont sûrement pas issus de familles pauvres et ils ne doivent pas en côtoyer. Une telle proposition en dit long sur leur ignorance, leurs préjugés et, n'ayons pas peur des mots, leur haine des pauvres.

Par exemple, un imbécile heureux, délégué du Lac-Saint-Jean, l'illustrait à merveille quand il déclarait, sans rire, que «la période de quatre ans [de prestations], ce n'est pas des vacances payées». Des vacances payées! À 550\$ par mois! Hé! le jeune! Réveille...

La réalité

Dans une société riche comme la nôtre, l'aide sociale est un enfer. Les prestations sont nettement insuffisantes pour couvrir les besoins essentiels et plongent les bénéficiaires dans une logique de survie extrêmement précaire. Pour se retrouver prestataire de l'aide sociale, il faut être complètement dépouillé et avoir épuisé toutes ses ressources personnelles. Et comme l'aide sociale suit, en général, une période de chômage, c'est donc dire que la personne est «hors circuit» depuis déjà un bon moment. En général, elle est complètement démolie et ne se relève que très lentement. Ça prend huit ans dans la moitié des cas!

Croire remettre rapidement au boulot les prestataires «aptes au travail» sans augmenter radicalement les prestations et les budgets de formation relève de l'utopie ou de la pensée magique. Vouloir les forcer à le faire en limitant la durée des prestations est d'une dureté qui relève de la cruauté et d'un sadisme populiste. En plus, il y a de fortes chances que ce soit contre-productif au chapitre des finances publiques puisque, si pour certaines personnes ça pourrait fonctionner, il est clair que ça ne marcherait pas pour d'autres et que ça entraînerait des coûts importants, notamment en santé, en justice, en sécurité publique et en services sociaux. Comme le disait crûment Pierre Fortin dans *Jobboom* il y a quelques mois: «...il y en a bien assez d'itinérants comme ça aux abords du métro Berri-UQAM!».

Solidarité sociale

Le concept d'aide sociale ne relève ni de l'altruisme, ni de la charité, mais de la solidarité sociale. Il est peut-être bon, pour le bénéfice des adéquistes et de leurs semblables, de rappeler exactement ce qu'est la solidarité. Selon le Petit Robert, la solidarité est «la relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts qui entraîne, pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance». Selon Wikipédia, «la solidarité lie la responsabilité et le destin de chacun à ceux de tous, de sorte que chacun doit affronter les problèmes rencontrés (ou provoqués) par un seul membre du groupe». Par définition, du seul fait d'appartenir au groupe, la solidarité est inconditionnelle.

Il est même possible d'aller au-delà du concept de solidarité sociale. Ça va être dur à avaler pour les adéquistes, mais l'aide sociale est un droit, non un privilège. Il s'agit de l'application, très imparfaite, de certains articles du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et

culturels qu'ont signés le Québec et le Canada. Le Pacte reconnaît en effet «le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence».

Le travail salarié n'est pas la seule contribution sociale valable. Une foule d'activités utiles, pensons seulement aux aidants-es naturels-elles, ne sont pas reconnues à leur juste valeur parce qu'elles sont réalisées «bénévolement». Il faudrait reconnaître le droit des individus de choisir consciemment de ne pas occuper d'emploi salarié et de «vivre» de l'aide sociale. Plusieurs groupes revendiquent donc un «revenu de citoyenneté» qui remplacerait toutes les prestations d'État et qui garantirait à tous et à toutes un niveau de vie décent. On peut chipoter sur les détails du projet, mais l'idée de base est bonne. Ce serait bien le minimum dans une société qui se prétend civilisée.

Sam Hamad reçoit un avis de réclamation

Quelques jours après la réunion des jeunes adéquistes, une centaine de manifestants-es ont envahi le lobby du 425, St-Amable à Québec, un immeuble abritant des locaux de la «haute gomme» gérant l'aide sociale. Ils et elles revendiquaient la pleine indexation des prestations d'aide sociale des personnes dites «aptes au travail». Selon leurs calculs, depuis la mise en vigueur de l'indexation partielle, c'est 108 millions de dollars que le gouvernement a économisé sur le dos des plus pauvres.



d'entre les pauvres. Pendant qu'une délégation remettait à des représentants du ministre Hamad un avis de réclamation global, les manifestants-es mettaient au recyclage la politique québécoise de lutte à la pauvreté (plutôt que d'y mettre le feu ou de la mettre à la poubelle). Nicole Jetté, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), est outrée par la duperie du gouvernement et explique le geste ainsi: «Appauvrir les plus pauvres, c'est ignoble, mais il y a pire... Appauvrir les plus pauvres et l'avoir programmé dans un supposé plan de lutte à la pauvreté, en plus d'être ignoble, c'est hypocrite!».

la Loge
bistro-bar

Ouvert de **17h à 2h** sauf le dimanche
565, rue St-Jean, Québec (QC)
418 529-3101

RONA

Quincaillerie St-Jean-Baptiste
LA FERRONNERIE DU FAUBOURG DEPUIS 100 ANS

298, rue d'Aiguillon, Québec (Qc) G1R 1L6 • 525-5212 • quinc.sjb@bellnet.ca

Tabagie de St-Jean

Votre tabagie de quartier... depuis 1923!

620 rue Saint-Jean
Tél.: 522-5923

Billets de bus - café
revues du monde - bières



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

522-4889,
850, rue Saint-Jean

Éconologis : un service gratuit

L'organisme Vivre en Ville offre cette année encore le programme Éconologis, qui permet à des milliers de ménages à budget modeste d'économiser de l'énergie et d'améliorer le confort de leur résidence. Cette année, environ 950 foyers de notre région pourront recevoir la visite d'un conseiller et d'un technicien en efficacité énergétique.

Éconologis est un programme saisonnier qui fournit conseils personnalisés et produits liés à l'efficacité énergétique à la résidence, peu importe la source d'énergie utilisée. Le programme comprend deux volet distincts entièrement gratuits.

VOLET 1

Des conseils payants...

Lors de la visite Éconologis, un conseiller vous aidera à améliorer l'efficacité énergétique de votre logis en vous suggérant des moyens pour réduire votre consommation d'énergie en ce qui a trait au chauffage, à l'eau chaude, aux appareils ménagers et à l'éclairage.

Des mesures concrètes!

Afin d'éliminer les fuites et les infiltrations d'air, le technicien qui accompagne le conseiller effectuera gratuitement divers travaux tels que le calfeutrage de vos fenêtres, l'installation de seuils et de coupe-froid pour vos portes ou la pose d'un clapet pour votre sècheuse. Il procédera aussi à la pose d'équipements favorisant l'économie d'eau chaude comme l'installation de pomme

de douche à débit réduit et l'ajout d'aérateurs aux robinets, et il ajustera la température de votre chauffe-eau. Ce volet génèrera environ 5 % d'économie par année.

VOLET 2

Lors de la visite à domicile, le conseiller et le technicien vérifient l'admissibilité du client au volet 2 du programme Éconologis permettant l'obtention et l'installation de thermostats électroniques gratuitement. Si vous chauffez à l'électricité ou au gaz naturel, un entrepreneur-électricien ou un technicien de service qualifié en combustion pourrait se rendre à votre domicile pour effectuer la pose de thermostats électroniques. Ceux-ci optimiseront le chauffage du domicile et réduiront la facture d'énergie d'environ 10 %.

Critères d'admissibilité

Pour bénéficier du programme Éconologis, il faut que vous rencontriez certains critères. Par exemple, vous devez recevoir une facture d'énergie pour le chauffage. De plus, aucune visite ne doit avoir été effectuée à votre adresse au cours des cinq dernières années pour l'un ou l'autre des occupants. D'autres critères s'appliquent aussi, notamment à l'égard de votre revenu.

Pour obtenir plus d'informations, pour vérifier votre admissibilité et pour prendre rendez-vous, composez le 523-5595. Vous trouverez aussi des renseignements supplémentaires en visitant le site Internet de l'Agence de l'efficacité énergétique au : www.aee.gouv.qc.ca.

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, 5 fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs-es. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nadine Davignon, Yves Gauthier, Nicolas Lefebvre Legault, Étienne Grandmont et Paul-André Perron.

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site web du compop.

Photographie et illustrations: Étienne Grandmont, Nicolas Lefebvre Legault, Émilie Baillargeon / Les déclencheurEs et Simon Lepage.

Correction : Catherine Duchesneau
cath_duch@hotmail.com
Infographie : Ian Renaud-Lauzé
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault au 522-0454.

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, Qc, G1R-1P9
Tél. : 522-0454
Télec. : 522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et des activités d'autofinancement.

ckia 88,3 FM
RADIO BASSE-VILLE QUÉBEC

**Soutenez votre radio préférée :
Offrez une carte de membre de CKIA FM 88,3
et bénéficiez ainsi de cadeaux tout l'année !**

ckia 88,3 FM
RADIO BASSE-VILLE QUÉBEC
600, côte d'Abraham,
Québec, (Québec) G1R 1A1
Tél. : 418.529.9026

MEMBRE INDIVIDUEL 2007 - 2008
Nom du membre: _____
Signature: _____ : Expiration: 31 août 2008

COMMANDITAIRES ASSOCIÉS 2007 - 2008

WWW.CKIAFM.ORG

*TENDEZ L'OREILLE.
ON PARLE DE VOUS.*

Analyse post-électorale

Par Nicolas Lefebvre Legault et Etienne Grandmont

Ça y est, la Ville de Québec s'est donnée un nouveau maire. Le 2 décembre dernier, Régis Labeaume a été élu avec une confortable majorité de 59% contre 32% pour Ann Bouget. Cette victoire éclatante peut lui donner l'impression d'avoir les coudées franches pour diriger la Ville, mais il devra s'en méfier s'il veut pouvoir gouverner tranquille... Retour sur la campagne électorale et analyses maison.

Solidaire

Contrairement à ce que certains-es pourraient penser, la victoire de Régis Labeaume n'est pas une catastrophe nationale. Malgré l'appui dégoulinant de la radiopoubelle, il n'est ni plus à droite, ni plus à gauche que sa principale concurrente. Selon François Bourque, du *Soleil*, le nouveau maire de Québec se définit même comme un «social-démocrate en colère».

Cette sensibilité «de gauche» n'a toutefois pas transpiré beaucoup dans une campagne qui a évacué toutes les questions sociales. N'empêche, à la dernière minute, le candidat Labeaume a dit regretter de ne pas avoir eu le temps de parler de pauvreté. Le 29 novembre, un volet «social» a même été ajouté à son programme électoral. Monsieur Labeaume promettait de « mieux accueillir les immigrants, [de] travailler à réduire la pauvreté, [d']aider les organisations d'aide auprès des personnes âgées à mieux effectuer leur travail, [de] valoriser le volontariat, [de] soutenir les activités sportives et culturelles particulièrement pour nos jeunes, [de] promouvoir la construction de logements sociaux et coopératifs, etc ». Un programme aussi vaste que nébuleux, mais qui a au moins le mérite d'exister.

Québec inc.

La majorité des promesses faites par le candidat Labeaume pendant la campagne touche le développement économique. Après tout, le nouveau maire est un millionnaire qui s'est fait connaître parce qu'il a dirigé la Fondation de l'entrepreneurship pendant plusieurs années. Malheureusement, ce ne sont généralement pas les milieux d'affaires qui poussent le plus pour aider les pauvres, les sacro-saintes valeurs de compétitivité et de performance étant leur credo.

Dans les deux discours de victoire de Monsieur Labeaume, le 2 décembre dernier, les questions du logement social,

de l'itinérance et de la pauvreté ont été complètement évacuées. Il y rappelait essentiellement sa promesse de créer de la richesse à Québec, alors que c'est surtout sa redistribution qui demeure toujours inadéquate. Le nouveau maire a eu un petit mot pour le logement intergénérationnel, ce qui n'est malheureusement pas suffisant pour régler tous les problèmes liés au logement : insalubrité, loyers trop élevés, factures d'électricité salées, embourgeoisement des quartiers centraux et manque de construction de logements sociaux.

Une lueur d'espoir?

L'implication sociale de Régis Labeaume laisse quand même espérer un changement d'attitude à la mairie. Sa participation au conseil d'administration du Pignon Bleu, un organisme de soutien des familles et des enfants de la Basse-Ville de Québec, sa coprésidence à la campagne de Centraide de 2002, sa participation au conseil de la Fondation du Musée national des Beaux-Arts du Québec et au Conseil de la famille et de l'enfance, entre autres, laissent présager une certaine sensibilité aux questions sociales et culturelles. Le nouveau maire de Québec est une personne touche-à-tout qui offre un heureux contraste d'avec celle qui l'a précédé à la mairie.

La relation qu'aura Monsieur le maire avec les membres de l'équipe du Renouveau municipal de Québec, toujours majoritaire au conseil municipal, sera intéressante à suivre. Sera-t-elle uniquement conflictuelle comme au temps de Madame la mairesse ou y aura-t-il concertation? Monsieur le maire saura-t-il faire place dans son conseil exécutif à

tous les courants d'opinion?

Régis Labeaume arrive sans expérience en politique municipale, et donc sans antécédents critiquables. On laissera donc la chance au coureur. Mais les citoyens-nes de Québec se doivent de tenir à l'œil le nouveau maire de Québec pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte.

Le faubourg à vélo...

Fait à noter, Pierre Bernier, le candidat à vélo, a obtenu huit fois plus de votes dans le district des faubourgs que dans le reste de la ville, soit 4% contre 0,45%. Pas si mal !

Débattre, c'est trop risqué

Autrefois, faire de la politique impliquait d'avoir des idées et d'être prêt à les défendre. Les débats contradictoires et les assemblées partisanes étaient à l'honneur. Plus maintenant. Aujourd'hui, on se contente de faire des points de presse réguliers, de répondre aux questions des journalistes et de faire du porte-à-porte (le fameux terrain). Une fois de plus, de nombreux débats ont dû être annulés ou se tenir en l'absence de nombreux candidats-es. Le RMQ a ainsi refusé tous les débats proposés par le mouvement communautaire, dont notamment un débat sur l'habitation, qui se déroulait le 20 novembre, où Régis Labeaume a également brillé par son absence. D'une fois à l'autre, les raisons de cette absence changeaient. Le comble a sûrement été atteint quand le RMQ a fait capoter un débat devant avoir lieu sur les ondes de CKRL, sous prétexte que sa candidate dans Montcalm n'arrivait pas à trouver un trou dans l'horaire de sa journée. Quand c'est rendu que tu lèves le nez sur la radio communautaire, alors que c'est probablement la seule qui va t'offrir la possibilité de faire un débat public, ça ne va pas bien! Dire que ce parti, dans une autre vie, était le prolongement politique du mouvement communautaire!



Photo: Etienne Grandmont

Débat sur l'habitation qui a eu lieu le 20 novembre dernier.

La suite du monde... Des enjeux à surveiller

Qu'on parle d'habitation, de la place de l'automobile, du vélo et du transport en commun ou de la réduction des déchets, une foule de questions d'importance capitale pour l'avenir de la Ville ont été peu ou mal traitées durant la campagne électorale. Sur ces questions, comme sur bien d'autres, il faudra rester vigilant.

On peut compter sur les groupes communautaires et les citoyens-nes engagés-es pour continuer de taper sur le clou, mais qu'en est-il des élus-es? Le Renouveau municipal est encore majoritaire au conseil municipal. Saura-t-il jouer un rôle constructif?

Espérons que les Maheux, Blouin, Beaulieu et autres Vaillancourt, que nous savons sensibles à ces questions, seront plus loquaces que pendant la campagne électorale! Ne serait-il pas temps de songer à une plus grande concertation, un caucus par exemple, entre les élus-es qui sont sur la même longueur d'onde? Juste une idée comme ça...

Le triomphe de l'abstention

Le fait marquant des élections municipales à Québec ne fait pas la manchette. Pourtant, il n'est pas anodin que seulement une minorité de gens soit allée voter. «Un taux d'abstention de 54%»; on n'est pas près de voir ce titre à la une des quotidiens!

Le taux de participation a chuté partout, mais de façon marquée au centre-ville. Dans le district des faubourgs, qui inclut le quartier Saint-Jean-Baptiste, moins de quatre personnes sur dix sont allées voter (38%). Comme si cette élection ne concernait pas tout le monde.

Il est évident qu'en axant sa campagne sur la séduction des banlieues, Ann Bourget et le RMQ ont démobilisé la base dans les quartiers centraux.

Dans notre district, ce parti a perdu 1124 votes entre 2005 et 2007. C'est le tiers de ses appuis! À la grandeur de l'arrondissement, on compte 3692 votes de moins (le quart de ses appuis de 2005). Inutile de préciser que cette perte n'a pas été compensée par des gains significatifs en banlieue.

Que comprendre de cette chute du taux de participation? Aliénation politique de la majorité? Indifférence pour la chose publique? Cynisme collectif? Désintérêt massif? Toutes ces réponses! Et aussi, tout simplement, le fait que ni la campagne électorale, ni les candidats-es n'ont donné de bonnes raisons de se déplacer. À part quelques exceptions, la plupart des protagonistes s'entendaient sur l'essentiel. Alors pourquoi se donner la peine d'aller voter?

DVD: La vie des autres

Par Nicolas Lefebvre Legault

Les années passant, le souvenir du cauchemar totalitaire des «démocraties populaires» d'Europe de l'Est s'estompe. Depuis quelques années, de nombreux films, comme *Good bye Lenin*, présentent plutôt les dictatures «communistes» d'avant la chute du mur de Berlin sous un jour presque positif, avec une certaine nostalgie romantique. La vie des autres ne mange pas de ce pain-là. Sans propagande libérale, ni nostalgie sympathique, le film dénonce le travestissement des idéaux de gauche et essaie de dépeindre le cauchemar du «communisme policier» en s'attardant, un peu comme le font les romans de Koestler ou d'Orwell, sur les activités de surveillance de la police secrète d'Allemagne de l'Est: la Stasi. Un grand film, gagnant d'un nombre impressionnant de prix un peu partout dans le monde.

Histoire

En 1984, époque où la chute du mur était inimaginable, une équipe de la Stasi doit commencer la surveillance d'un couple d'artistes pourtant tout ce qu'il y a de plus «communiste» et fidèle au régime. C'est le capitaine

Gerd Wiesler, un policier zélé et un inconditionnel du régime, qui en a la charge. Cette mission de surveillance ouvre petit à petit les yeux au capitaine qui se met à douter du bien-fondé de la mission et du régime dont il est sensé incarner «le bouclier et l'épée» et qui devient de plus en plus rongé par les ambitions personnelles et la corruption. Voilà un rouage de l'État qui s'humanise tranquillement, sans presse. En parallèle, les «surveillés» se mettent aussi à douter et en viennent à flirter avec la dissidence. On assiste ainsi à une fable sur la dissolution de l'intérieur d'un régime totalitaire.

Tout le film se situe dans les hautes sphères de la société est-allemande. On voit bien que cette société est une société de classes, avec ses puissants-es, ses exécutants-es et ses dominés-es. Une société de classes, mais différente de la nôtre. La source du pouvoir ne vient pas de l'argent, mais de l'État. Bref, un capitalisme d'État avec sa



hiérarchie implacable, capable de broyer n'importe qui, incluant des membres de l'élite. Cependant, pour une fois, on ne nous vante pas les joyeuses démocraties libérales. En effet, la période suivant la chute du mur, brièvement abordée à la fin, est certes présentée comme une libération des esprits, mais la structure des classes reste intacte: les trous de cul d'hier sont encore trous de cul et l'élite est encore l'élite.

La vie des autres, un film de Florian Henckel von Donnersmarck avec Ulrich Mühe, Sebastian Koch, Martina Gedeck et Ulrich Tukur. Allemagne, 2006, 137

minutes.

N.B.: La copie que j'ai eue au vidéo-club portait le titre anglais *The Life of Others*. Elle était en allemand et sous-titrée en français. Je ne sais pas s'il existe une version française.

ESPACE À LOUER

L'Infobourg,
7 000 exemplaires
distribués
de porte en porte.

Pour plus d'information,
www.compop.net/publicite
ou demandez
Nicolas au 522-0454

Opinion: L'affaire Castagnetta Une loi mal appliquée

Par Yvon Boisclair

Le 18 septembre dernier, un homme est en état de psychose dans une épicerie de la rue Saint-Joseph en basse ville de Québec. Il est désorienté, incohérent. Cette personne n'est pas dangereuse. L'homme a besoin de soins psychiatriques. Mais l'épicier ne sait que faire. Il téléphone donc à la police.

Les policiers interviennent dans le cadre d'une loi appelée « loi de la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui ». Connue aussi sous le nom de « loi sur la garde en établissement ».

Selon cette loi, les policiers doivent faire appel à un intervenant spécialisé dans les crises psychiatriques. À Québec, c'est l'organisme PECH (Programme d'encadrement clinique et d'hébergement) qui fournit de tels intervenants. Ces derniers doivent évaluer le degré de dangerosité de la personne en crise. Si elle est considérée dangereuse on l'amène à l'hôpital de force pour que des

soins psychiatriques lui soient prodigués. Le policier escortant l'intervenant et l'individu jusqu'à l'hôpital. Alors, le malade est interné pour recevoir les soins appropriés ainsi qu'une évaluation psychiatrique. Si les cliniciens responsables jugent que le patient doit séjourner un certain temps, ils doivent en demander la permission à la cour du Québec.

C'est donc dire qu'il y a une loi protégeant une personne pouvant être dangereuse pour elle-même et pour autrui.

Cette loi, les policiers la connaissent. Pourquoi n'a-t-on pas appelé un intervenant de crise le 18 septembre dernier? Pourquoi n'a-t-on amené M. Castagnetta à l'hôpital? Deux questions auxquelles on attend toujours des réponses.

Chose certaine, il faut que tous les intervenants concernés par l'application de la loi ci-haut mentionnée reçoivent, de nouveau, une formation pour qu'elle soit appliquée correctement afin que ne se reproduise jamais plus d'affaire Castagnetta.



Votre détaillant autorisé

TELUS

du Faubourg St-Jean-Baptiste



JOYEUSES
FÊTES



790, rue Saint-Jean
Tél.: 780-1740
www.expert-cell.com

50% de rabais
sur écouteur Bluetooth

Avec nouvelle activation
de 3 ans sur
appareil
applicable



Valide jusqu'au 30 janvier 2008

Le cul dans le bénitier

Par Yves Gauthier

La Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables donne une place importante à la religion. Il est fascinant d'entendre des intervenants-laïques lire des textes pro catholiques, vraisemblablement rédigés par d'autres, de les voir se buter à des mots trop compliqués et de ne pas être capables de répondre à des questions simples, sinon en répétant «que l'enseignement religieux devrait revenir dans les écoles». Les appels à l'État, que l'Église catholique considère toujours comme sa vache à lait, étaient à prévoir. Mais ce qui a dû décalotter l'évêque de Québec, Marc Ouellet, ce sont plutôt les nombreuses interventions de personnes âgées qui refusent un retour à la dictature de la soutane, ce que Ouellet souhaite si ardemment.

Ouellet

Dans ses demandes de retour en arrière, plus précisément sur l'endoctrinement des enfants dans les écoles, le cardinal-évêque-primat s'est trompé de tribune. Il aurait dû s'adresser au ministère de l'Éducation. Mais par le moyen de sophismes habituels à l'Église, il a réussi à s'immiscer dans le débat. Pour sa position sur l'enseignement religieux dans les écoles, Ouellet a déjà été mis au ban par ses pairs, les évêques du Québec. Ces derniers ont accepté l'implacable réalité que les Québécois-es se sont détournés des institutions catholiques et que les fidèles doivent s'organiser avec leurs propres moyens pour la survivance de leur religion. Mais Ouellet, le cul baignant dans le bénitier, continue sa croisade du retour en arrière sous prétexte que la société québécoise a perdu son identité en larguant ses vieilles valeurs chrétiennes. Malgré sa récente confession de sépulcre blanchi, un retour en arrière nous ramènerait à un contrôle de l'Église sur la conscience des gens: de sadiques abus physiques et sexuels des religieuses envers des jeunes sous leur garde, l'obsession malade du péché de la chair, la mainmise sur les grossesses, le secret bien gardé de l'inceste, le retour de la censure, le refus de la science et le honteux copinage entre son Église et l'État. En très grande majorité, les intervenants-es ont signifié clairement ne pas vouloir de porteur de soutane, de col romain, et non plus de kiffa ou autre turban pour maître à penser.

Identité

Il est certain qu'en jetant les «bébelles» du catholicisme aux poubelles après une si longue domination, il a fallu au peuple québécois apprendre à se réapproprié un nouvel

espace de liberté. Et c'est ce que l'ensemble du peuple a fait dans tous les domaines allant des sciences aux arts, en passant par la liberté du corps et d'esprit, à l'ouverture sur le monde, à la reconnaissance normale de la femme comme être humain à part entière, au droit au bonheur sur terre, aux concepts d'égalité, à la raison éclairée contre l'obscurantisme de la foi orientée et au droit à la dissidence. Voilà des apports à une nouvelle façon d'être et d'agir, à une nouvelle identité.

Masochiste

Ouellet se retrouve seul dans son coin avec quelques «suiveux». Il se targue d'être stimulé par la forte résistance à ses idées. Tant mieux pour lui. Il aura une quantité énorme de stimuli à apporter avec lui dans son paradis, s'il existe encore, car maintenant que les limbes sont disparus... Ouellet ressemble de plus en plus au masochiste qui aimerait être flagellé, couvert de crachats, couronné d'épines, crucifié, et se faire appeler Christ pour souffrir éternellement.

Ouellet voudrait qu'on adhère à ses chimères. Non merci.

Pardon... et après?

Par Yves Gauthier

Marc Ouellet, évêque, archevêque, cardinal, primat et tutti quanti de l'Église catholique, demande le pardon. Il se sent donc coupable. Il est solidairement coupable, avec son Église, pour le passé. De plus, en prenant part aux actuelles décisions, il est personnellement coupable des prises de position et des actions contemporaines de son organisme. Pour les millions de personnes abusées, discriminées, exploitées, avilies et spoliées, il est des millions de fois coupable. Au-delà de la communion des saints, existe aussi la communion des coupables.

Sa confession n'enlève rien à son imputabilité. Il devra dire comment il compte abolir, au sein de son Église, la discrimination vis-à-vis des femmes et des homosexuels-elles. Sans une réponse claire, il ne sera qu'un sépulcre blanchi en mission de récupération. Osons croire que les Québécois-es ne lui pardonnent jamais.

Les coûts d'une guerre

Par J.M. Ferret

Le 13 novembre dernier, l'Agence France-Presse nous apprenait que, selon un rapport des démocrates au Congrès américain, de 2003 à 2008, les coûts de la guerre en Irak et en Afghanistan pour les États-Unis auront été de 1600 milliards de dollars américains.

Si le calcul est bon, cela fait 320 milliards de dollars par année, soit plus de 876 millions de dollars par jour!

De son côté, l'administration Bush avance des coûts de 804 milliards sur cinq ans, soit 440 millions de dollars par jour!



Si on doute de l'objectivité de ces chiffres partisans et qu'on fait la moyenne des deux, on arrive quand même au mirobolant montant de 658 millions de dollars par jour!

Et c'est sans compter ce que ces deux guerres coûtent au Canada et aux autres membres de la coalition, ni ce que cela va coûter pour soigner les milliers de soldats, plus de 10 000 aux dernières nouvelles, pendant des années pour des troubles psychologiques, d'alcoolisme et de toxicomanie.

On prévoit même que le coût réel de ces deux guerres atteindra, d'ici 2017, 3 500 milliards de dollars. Mais, dit-on, cela en vaut la peine. Il paraît que ces deux pays vont devenir de vraies démocraties. Une vraie farce!

Le temps des Fêtes au FOU-BAR

lundi 31 décembre

Bye-Bye RBO • ON DÉFONCE 2008

mardi 08 janvier

Mardi-JAZZ: karine Chapdelaine & The Sketches

jeudi 10 janvier

Concert: News from the Hills

mardi 18 décembre
JAZZONS NOËL: VERTOMATO

samedi 22 décembre
Concert: Les Standardistes
chantent Les Beatles

FOU-BAR 525, rue St-Jean
Québec 522-1987

Artisans de cycle

Yves Sauvageau

Pierre Bernier

mécaniciens
professionnels

plus de 25 ans
d'expériences

MUSEO VELO

463 St-Jean

523-9194



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Assurance Collective
Assurance Salaire
Assurance Vie
R.E.E.R Collectif
R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél.: (418) 529-4226
Fax: (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca